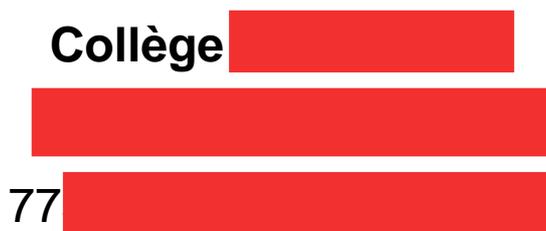


# Évaluation des établissements

## Pré-Rapport d'auto-évaluation



## Résumé

### 1. Modalités de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe

**Modalités de l'auto-évaluation** : Pour l'auto-évaluation, un groupe de pilotage rassemblant les chefs d'établissement et les deux CPE a été mis en place pour organiser la méthode de consultation. Plusieurs réunions ont été organisées pour présenter la démarche aux enseignants réunis en conseil pédagogique, mais aussi aux parents d'élèves, aux délégués élèves ainsi qu'aux personnels non enseignants. Les conseils d'enseignement ont été mobilisés pour permettre aux professeurs de réfléchir aux dispositifs d'accompagnement des élèves, existants dans le collège. Des questionnaires en ligne ont été élaborés ou validés lors des réunions ou en conseils d'enseignement.

Le taux de réponse est très inégal en fonction des catégories (parents : 132 participants, élèves : 35,5%, professeurs : 26,3%, personnel non enseignant : 100% de réponse au questionnaire papier), ce qui reflète la difficulté à engager une dynamique collective.

Le rapport d'auto-évaluation, rédigé par le chef d'établissement propose en diagnostic une description détaillée et commentée du fonctionnement et de la performance de l'établissement.

Ce rapport d'auto-évaluation a été envoyé exclusivement aux évaluateurs.

#### Modalités de l'évaluation externe

**Le groupe d'évaluateurs externes est constitué par :**

- [REDACTED], IA-IPR de SVT de l'académie de Créteil, coordonnatrice
- [REDACTED] Directrice du CIO d'Aulnay-sous-Bois
- [REDACTED], IA-IPR d'éducation musicale et chant choral de l'académie de Paris

La prise de contact avec l'établissement s'est faite début février 2021.

#### L'analyse du dossier a permis de dégager les points d'observation suivants

- le fonctionnement de certains dispositifs pédagogiques dont le co-enseignement,
- le projet « Bien Être » intégrant en tant qu'atelier le dispositif "Devoirs faits"
- la lutte contre le décrochage scolaire et la prise en charge de tous les élèves y compris ceux à besoins particuliers
- la transversalité des pratiques professionnelles et la mise en œuvre du socle
- la mise en œuvre des Parcours (Avenir, Citoyen, Santé et Artistique)
- la coopération entre acteurs et le fonctionnement des instances (CP, CESC, CVC)
- le numérique dans le contexte de la crise sanitaire

#### Le planning des rencontres et des échanges

L'évaluation externe s'est déroulée sur 3 journées entières, autour d'entretiens individuels et collectifs, de visites et d'observations de classes ou de consultation de documents (bulletins scolaires, compte rendus de CA...). Le programme initialement demandé n'a pas pu être mis en œuvre complètement compte tenu des conditions sanitaires. En effet, en ce qui concerne certaines rencontres prévues (coordonnateurs), la priorité a été faite de maintenir les professeurs face aux élèves. Certains entretiens n'ont donc pas pu se mettre en place dans la modalité souhaitée et ainsi élargir la compréhension de certaines interactions. De même, le report de nos jours de visite a fait qu'aucun d'eux n'a pu correspondre avec la présence de la PsyEN dans l'établissement.

Les journées de visites réalisées les 31 mars 2021, 10 mai et 18 mai 2021 ont concerné :

Thèmes des rencontres	Modalités et participants
L'accueil et le fonctionnement global	Entretiens avec le CE et la CE-adjointe
Le fonctionnement des dispositifs pédagogiques en particulier le co-enseignement.	Observation de deux séances de classe : classe de 6ème en EMC, une classe de 3ème à projet de découverte culturelle et professionnelle en mathématiques, Entretien avec une des deux assistantes pédagogiques
Le Projet "Bien Etre"	Entretiens avec le CE- la CE-adjointe- Parents-CPE- professeurs- élèves Visite des installations (foyer, potager, poulailler, pétanque, circuit VTT....)
Lutte contre le décrochage et inclusion :	Entretiens avec CPE, AED, RDS, Coordinatrice ULIS- AESH-co, infirmière
Les pratiques pédagogiques (évaluation, travail par compétences, maîtrise de la langue, concertation et pratiques partagées)	Entretiens avec les professeurs, avec le CE
La mise en place des Parcours (Avenir, Citoyen, Santé et Artistique) :	Entretiens avec professeurs PP de 6ème et 3ème, CPE, infirmière
La coopération entre acteurs et le fonctionnement des instances	Entretiens avec le CE- les CPE- professeurs, élèves du CVC, parents (délégués d'une des 2 associations)
La continuité pédagogique dans le contexte de crise	Entretiens avec le CE- une CPE- 2 référents numériques, élèves, parents (délégués d'une des 2 associations), AED, professeurs

Lors des entretiens, d'une durée programmée d'une heure, comme lors des observations de classe, les échanges ont été conviviaux et ouverts dans un climat très accueillant.

### Restitution (date, public présent)

Restitution prévue le 10 juin après-midi face au membres du conseil d'administration élargi à l'ensemble des personnels de l'établissement. L'annonce de cette restitution est envisagée dans la cadre du CA du 2 juin.

## 2.Caractéristiques et contexte de l'établissement

Le collège [REDACTED] aux portes de Paris est un établissement rural de catégorie 2, dont l'effectif est de 591 élèves, 22 divisions et un dispositif ULIS. De nombreux élèves habitent dans des localités voisines et accèdent au collège par des transports spécifiques. 95% des élèves sont demi-pensionnaires. Catégorisé établissement plutôt favorisé, on note une répartition équilibrée des différentes CSP. Cependant on constate l'arrivée d'un nouveau profil de population issu d'autres zones urbaines de l'académie. Les équipes pédagogiques sont relativement stables. Les enseignants sont, à l'exception d'un, titulaires du poste et ont une ancienneté moyenne de 7,8 années. Ils se répartissent ainsi : 28,9% ont moins de 35 ans, 55,3 % ont de 35 à 50 ans, 35,8 % plus de 50 ans. L'offre linguistique comprend l'anglais, l'allemand et l'espagnol et une section Bi-langue Allemand –Anglais. S'il bénéficie d'une infirmière à mi-temps, le ½ poste d'assistante sociale a été supprimé. Les conditions d'enseignement sont très favorables : foyer, salles équipées, accès internet et WIFI, 72 ordinateurs et tablettes à disposition, 2 salles informatiques. Par ailleurs, le cadre de vie plaisant et la proximité de la gare favorisent le quotidien des personnels.

L'autoévaluation fait part d'un manque initial d'attractivité, modifié et rééquilibré ces dernières années au titre de

nombreux projets et notamment celui suivi par la CARDIE sur le « Climat scolaire - Bien être ». Ce projet s'appuie sur différents partenariats, associations, et entrepreneuriat local. Ce projet se matérialise par les ateliers culturels ou sportifs. Une trentaine (28) sont proposés aux élèves volontaires de 15h30 à 17h. Ils sont animés par des enseignants (théâtre, conte, bilangue, VTT, échecs, cinéma...) ou par des animateurs extérieurs (tennis, flag, football, permaculture, WeB-radio-journalisme, premiers secours, yoga...). Les financements des ateliers se font sur fonds privés, recherchés et trouvés par le chef d'établissement. On compte actuellement 415 inscriptions. Ainsi, entre 80 et 130 élèves y participent, au moins 1 soir par semaine, certains participent à 3 ateliers par semaine. 27 enseignants sur 36 du collège y contribuent.

Les indicateurs de performance scolaire sont corrects compte-tenu des résultats au DNB, l'écart de réussite entre filles et garçons se réduit. Toutefois, il reste à noter que ces indicateurs sont à mettre en perspective avec d'autres, plus contrastés notamment autour d'écart de réussite selon les CSP. Par ailleurs, on peut aussi noter que la valeur ajoutée de l'établissement, à savoir, sa capacité à faire réussir des élèves initialement en difficulté, reste en retrait. Ainsi, l'établissement fait mieux réussir les élèves de familles de CSP favorisées.

### **En contexte de crise sanitaire :**

A l'occasion du confinement de mars 2020, une cellule de crise a été organisée avec les professeurs. Un AED référent d'un groupe d'élèves a été chargé de garder un contact téléphonique avec chacun d'eux. Une visio a été proposée aux représentants des parents toutes les semaines. La continuité pédagogique a été globalement maintenue. Pour la quarantaine d'élèves perdus de vue en juin, un soutien spécifique leur a été proposé (les « ateliers de rattrapage ») à la rentrée 2020 et ce jusqu'à la Toussaint avec le concours de certains professeurs. Sur le plan psychologique, beaucoup d'élèves ont souffert. Une vingtaine d'enfants issus de famille aux CSP diverses sont suivis par l'infirmière. Un groupe de travail « numérique » a été mis place en mai pour harmoniser les outils (utilisation de l'ENT et Pronote) et une formation à ces derniers a été proposée aux enseignants par les référents numériques.

### **Problématique et axes d'observation de l'évaluation externe**

L'analyse du dossier, les entretiens et les visites conduites ont permis de faire émerger une problématique spécifique : *Fédérer. Comment faire communauté pour construire et/ou adhérer à un projet de réussite scolaire abouti pour tous les élèves ?*

Celle-ci s'articule selon les entrées suivantes :

- la transversalité des pratiques professionnelles (socle, co-enseignement, lien entre le projet « Bien Etre » et les parcours de formation des élèves, légitimité des Parcours (Avenir, Citoyen, Santé et Artistique) ;
- la dynamique d'établissement et la coopération entre acteurs : leadership partagé, interactions entre les acteurs ;
- la variété des pratiques pédagogiques et la gestion de l'hétérogénéité.

## **3.Mise en perspective par domaine**

### **Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement**

#### **Points forts :**

- **Une population scolaire aux acquis solides à l'entrée de 6<sup>ème</sup>** : le taux de réussite aux évaluations nationales des élèves de 6<sup>ème</sup> est largement supérieur aux attendus. Il montre que les acquis en français et en mathématiques sont présents et solides à l'arrivée au collège pour la plupart des élèves.

#### **Un repérage des besoins des élèves et des dispositifs associés :**

- Un travail engagé autour du lien école/collège permet l'approche concertée des profils d'élèves arrivants pour constituer les classes.
- Un atelier lecture centré sur la fluence, obligatoire avec accord des parents est proposé aux élèves venant de différentes classes. Il s'appuie sur lector-lectrix, se déroule le mardi à partir de 15h30, et dispose d'effectifs renégociés par semestre pour les élèves repérés en difficulté de lecture (évaluations nationales de 6<sup>ème</sup> en français)

- Le dispositif « Devoirs faits » proposé de 15h30 à 17h, est pris en charge par des enseignants et par 2 assistants pédagogiques. Il rassemble un nombre important d'enseignants engagés (26). 24 plages sont offertes de façon hebdomadaire, réparties sur 4 jours. 220 élèves sur les 600 y participent. Il s'adresse à un public ciblé en fonction des fragilités identifiées, après un repérage des élèves concernés en fonction des résultats scolaires et/ou des épreuves communes. Le public ciblé a vocation à évoluer au cours du temps. Il est donc conçu comme un dispositif d'accompagnement personnalisé (soutien-remédiation aux difficultés / entraînement au DNB) en même temps qu'un dispositif d'exercice du travail personnel des élèves. L'ensemble génère parfois, de la part des parents notamment, des incompréhensions sur sa finalité.

- Un GPDS actif dans le repérage et la recherche de solutions adaptées (orientation ciblée vers les ateliers du soir et tutorat) permet un turn-over des élèves au cours du temps.

- **Des moyens alloués à la mise en place d'organisation visant à la gestion de l'hétérogénéité.** Les modalités de type co-enseignement ou effectif réduit, sont les choix opérés pour faciliter les conditions de l'individualisation et de l'étayage personnalisé. A ce titre l'organisation générale du collège propose :

- **6<sup>ème</sup>** : co-animation en histoire géographie. Français : 1h quinzaine pour toutes les 6<sup>ème</sup>

- **5<sup>ème</sup>** : heures de sciences alignées avec des groupes allégés en technologie, SVT, physique.

- **4<sup>ème</sup>** : co-animation en physique-chimie, histoire géographie et mathématiques

- **3<sup>ème</sup>** : groupes allégés en SVT et technologie, 1h de co-animation en français, 1h de co-animation en mathématiques

Le soutien d'un assistant pédagogique à la demande des enseignants dans certains cours, est possible, en priorité, en mathématiques et en français sur les niveaux de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>

- **Une recherche d'équité scolaire se traduisant par une politique d'inclusion pour tous les ULIS.** Une réflexion fine sur les emplois du temps conduite par la coordinatrice ULIS permet en effet d'inclure les douze élèves d'ULIS quel que soit leur niveau. Ils sont tous inclus en EPS, Arts plastiques et éducation musicale puis partiellement de façon décroissante en technologie, histoire-géographie, en SVT, en français. Un élève est inclus en physique et en mathématiques, un autre en anglais/espagnol selon la spécificité de leur projet.

- **Une aide à la construction du projet personnel en 3<sup>ème</sup> à travers le projet ManuFacto avec la fondation Hermès ;** il correspond à la constitution d'une classe à projet d'intérêt de découverte culturelle et professionnelle, offert à des élèves de 3<sup>ème</sup>. Les élèves sont choisis sur projet et non sur niveau scolaire. La classe rassemble donc des élèves à profils différents.

#### Points d'attention :

Il convient d'optimiser la mise en œuvre des modalités et des dispositifs existants. Il convient aussi d'acquérir une vision partagée du projet personnel de chaque élève. Dans cette perspective, une attention particulière est à accorder à l'articulation des points suivants :

- Les finalités du socle et notamment le travail et l'évaluation par compétences ;
- Les modalités de restitution des acquis et des progrès aux parents et aux élèves ;
- Le continuum de formation de l'élève école- collège- lycée et la construction de programmations de cycle ;
- La formalisation d'outils communs partageables ;
- La place de l'AP au sein des enseignements ;
- Le transfert de la valeur ajoutée des ateliers (interaction, engagement, etc.) au sein de la classe ;
- L'identification et la construction des Parcours par le prisme des dispositifs actuels ;
- Le positionnement du dispositif « Devoirs faits » en concurrence des autres ateliers du projet bien-être.

#### Marges :

- Harmoniser la maîtrise du Socle entre et au sein des disciplines ;
- L'intérêt du co-enseignement dans la diversité de ses approches ;
- Penser les conditions d'apprentissage de manière partagée pour s'assurer d'une dynamique centrée sur un enseignement explicite ;
- Clarifier des rituels pédagogiques à partager : accueil- reformulation-explicitation-renforcement actif- travail hors la classe- conscientisation des acquis par les élèves
- Enrichir les pratiques de nouvelles modalités de la différenciation ;

- Varier davantage les modalités et les stratégies d'apprentissage ;
- Renforcer l'accompagnement personnalisé en s'inspirant davantage du cadre réglementaire : mise en place sur les 4 niveaux et à recentrer sur ses enjeux premiers, notamment au regard de l'après crise sanitaire (mutualisation, remise à niveau, ou autre).

### **Propositions d'actions et perspectives :**

- Identifier les compétences à travailler de façon transversale au sein des conseils d'enseignements ; les mutualiser afin d'obtenir un référentiel commun et harmoniser les pratiques évaluatives afin de rendre visible aux élèves et aux parents l'évaluation des acquis, notamment à travers les appréciations sur les bulletins et livrets scolaires, en formalisant des outils communs (de suivi, de progression de cycle, de récolte des acquis...)
- S'appuyer sur les évaluations nationales et en partager les enjeux avec l'ensemble des disciplines ;
- Ritualiser et généraliser l'enseignement explicite à toutes les disciplines (objectifs- méthodologie- obstacles- reformulation- automatisation) ;
- Croiser les questions d'autonomie et de travail personnel au sein du conseil pédagogique ;
- Construire des outils partagés et les mettre à disposition sur l'ENT de l'établissement (dynamique pédagogique de la commission numérique) ;
- Réfléchir à l'apport du co-enseignement ou des effectifs allégés dans la prise en charge collective du parcours de formation de l'élève afin de construire un projet d'accompagnement personnalisé ;
- Passer de l'individualisation à la personnalisation en créant des groupes de besoin ou de compétence, en anticipant le désertage et en favorisant le travail personnel, l'entraide et l'autonomie comme leviers de réussite post-collège ;
- S'emparer des apports de l'interdisciplinarité (convergences disciplinaires) ou/et du numérique pédagogique ou/et de la pédagogie de projet mise en place dans certains ateliers du projet « Bien Être » afin d'utiliser toute la palette des postures possibles enseignantes et varier ainsi la place de l'élève dans les démarches d'enseignement ;
- Mettre en place des observations croisées et analyses de pratique hors du champ disciplinaire initial (y compris dans les ateliers et dans la classe du dispositif ULIS)
- Renforcer la liaison école- collège et créer une liaison collège – lycée (notamment avec lycée Coubertin de Meaux) pour identifier le continuum de formation ;
- Clarifier les rôles des référents devoirs vis-à-vis de l'ensemble de la communauté éducative ;
- Former les enseignants : ANT sur le travail et l'évaluation par compétences-Les différentes pratiques de co-enseignements- Sciences cognitives et apprendre à apprendre.

## **La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire**

### **Points forts :**

**-Un environnement agréable et ouvert :** cadre verdoyant dans lequel existe une présence animale accessible à tous, un foyer ouvert tous les jours, sécurisé par un adulte bénévole (parent), un aménagement (plantations et entretien de végétaux, installation de structures) dans lequel le chef d'établissement s'investit personnellement. Les parents y sont les bienvenus. L'établissement a renforcé les liens avec ses partenaires institutionnels, écoles primaires, mairies. Les conditions matérielles sont favorables à la mise en œuvre d'un enseignement moderne et diversifié.

### **-Un sentiment de sécurité, de confiance et d'écoute partagé notamment par les élèves et les parents.**

La disponibilité et la bienveillance de l'équipe de direction ou de vie scolaire, a été à maintes reprises citées par les élèves et/ou les parents comme des éléments facilitateurs de ce sentiment d'appartenance.

### **-Une synergie des dispositifs qui pacifie le climat et qui favorisent le bien-être :**

Une offre riche d'ateliers sur le temps périscolaire : le projet « Bien-être ». Ils s'articulent en activités déclinées sous forme de projets. Elèves, parents, professeurs reconnaissent que ce projet a nettement participé au sentiment d'appartenance au collège et a contribué à son attractivité en améliorant le climat scolaire. Ces ateliers permettent la mixité et le décroisement de niveau, modifient l'image de l'enseignant pour les élèves et la vision de l'élève pour l'adulte. La valorisation et l'engagement des élèves s'y observent, ce qui augmente la confiance et l'estime d'eux-mêmes, constituant ainsi un véritable levier de lutte contre le décrochage voire une solution de remédiation pour les cas

sensibles. Les élèves d'ULIS peuvent y participer, ce qui permet d'accepter les différences et de lutter ainsi contre la discrimination dont ils peuvent être l'objet. Un atelier leur est spécifiquement dédié, animé par l'AESH-Co et un professeur d'histoire.

-Une réflexion menée sur l'organisation du temps scolaire resserré sur la journée, sans permanence, libérant tous les élèves à 15h30 pour les ateliers

-Un CVC, véritable instance de citoyenneté, animé par les CPE, dans laquelle les 23 élèves (4 garçons pour 17 filles) sont très impliqués et jouent un rôle dans la vie du collège en étant force de proposition, d'actions concrètes (Travail sur la prévention du harcèlement, collecte pour les Restos du cœur, Relations avec un EHPAD, amélioration de la cantine, accueil des CM2 et des parents de 6<sup>ème</sup> ...)

-Une cellule de veille éducative (RDS, AED, infirmière, CE, PsyEN) nécessaire au suivi précoce des situations sensibles ;

-Un besoin de formation identifié : Formation méthode PIKAS (harcèlement) - demande en cours de l'ANT : la communication non violente.

### **La prévention au quotidien des situations sensibles :**

-Un engagement fort de la vie scolaire : le projet de vie scolaire bienveillant et efficace, attesté par l'amélioration des indicateurs. Il comprend : l'affectation d'un AED référent à chaque classe, identifié comme interlocuteur privilégié permettant une meilleure connaissance des élèves absentéistes ou en retard, et un dépistage précoce des élèves en mal-être ; un memento présent dans le livret d'accueil, connu par tous, harmonisant les pratiques.

-La prise en charge et le suivi des PAP, des PAI et des PPRE

-Les actions de re-motivation du GPDS : L'intervention de l'association 100000 entrepreneurs et témoignages d'anciens élèves

### **Points d'attention :**

-Répondre aux besoins d'aide sociale liés au contexte de situation de crise sanitaire, à l'évolution de la population et à l'augmentation de souffrance sociale constatée au sein de l'établissement. La prise en charge sociale ne peut se faire en interne, faute d'assistante sociale. Elle s'appuie actuellement exclusivement sur les ressources du territoire.

-Développer la participation d'acteurs et les actions du CESC (notamment des enseignants, de l'infirmière et l'assistante sociale) sur les questions inhérentes aux réseaux sociaux et à la téléphonie mobile. Utiliser les actions du CESC pour construire le Parcours santé et construire des liens avec les disciplines (SVT notamment)

- Orienter l'implication des enseignants dans le versant éducatif du projet de l'élève : accentuation du rôle éducatif du PP par l'utilisation des heures de vie de classe centrées sur le métier d'élève et la socialisation (appropriation du règlement intérieur, adaptations au collège, règles de vie, organisation et planification du travail, apprentissage des leçons, mémorisation), amélioration du partage des indicateurs de la vie scolaire à l'ensemble de la communauté, développement du tutorat d'élèves.

- Formaliser les actions du CVC et les objectifs des ateliers du projet « Bien Etre » en terme de compétences afin d'identifier le partage et le transfert possible de compétence dans la classe

### **Marges :**

- Faire évoluer la politique du climat scolaire pour qu'elle enrôle davantage l'ensemble de la communauté éducative: Renforcer l'apport de l'éducatif au sein du pédagogique

- Prendre en compte collectivement l'une des raisons du décrochage scolaire : le découragement des élèves pour réfléchir à la valorisation de la singularité de chacun ainsi qu'à la prise en compte des difficultés personnelles ou inhérentes à l'apprentissage et au travail personnel.

### **Propositions d'actions et perspectives :**

-Faire évoluer le projet Climat scolaire-bien être de la lutte contre le décrochage à l'accrochage scolaire. Prendre en compte les situations personnelles des élèves ; Généraliser et ritualiser l'écoute, la bienveillance, l'expression libre, l'engagement, l'essai - le tâtonnement, l'entreprise, l'esprit critique, la solidarité jusque dans les classes ;

- Formaliser d'objectifs au sein des ateliers ou du CVC en lien avec les compétences du socle notamment celles des domaines 1, 2 et 3 de sorte qu'elles puissent être prises en compte dans les bulletins et dans le LSU ;
- Mettre en cohérence des actions conduites pour identifier et construire les différents parcours (citoyen, santé, artistique, avenir) ;
- Installer un conseil éducatif incluant la participation des enseignants facilitant l'écoute et le partage d'informations ;
- Demander des ANT sur les compétences psycho-sociales, sur les problématiques liées à l'adolescence et sur les malentendus socio-cognitifs.

## Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

Dans quelles mesures redéfinir les rôles et les champs d'actions de chacun, inscrivent le collectif dans une forme de leadership partagé ? : Confiance, engagement, autonomie, créativité, initiatives, responsabilité, compréhension partagée des enjeux, complémentarités des actions conduites, collaboration/posture de veille collective sur ses pratiques et sur la vie de l'établissement.

### Points forts :

**L'établissement présente une bonne analyse de ses besoins.** En cela, les axes stratégiques dégagés dans le projet d'établissement semblent en adéquation avec les besoins identifiés. On notera par ailleurs une équipe de direction dynamique et particulièrement pro-active, un engagement de l'ensemble des acteurs (direction, CPE, PsyEN infirmière...), une équipe pédagogique convaincue des bienfaits de leur engagement dans le dispositif expérimental des ateliers, enfin une bonne participation des membres au sein des instances suivantes : C.A et C.V.C.

Par ailleurs, la dynamique de co-enseignement, souligne une première intention, une sorte de levier de collaboration et d'enquête entre pairs sur ses propres pratiques professionnelles.

### Points d'attention :

Il convient de s'emparer des instances que sont le conseil pédagogique et les conseils d'enseignement comme des lieux de concertation, d'échanges et de proposition pédagogiques collectives.

### Marge :

Utiliser davantage le Conseil Pédagogique et les Conseils d'enseignement pour s'emparer des problématiques transversales et pédagogiques, permettant de dépasser les clivages disciplinaires et les contraintes organisationnelles, au profit d'une stratégie collective répondant aux besoins des élèves, leurs parcours et les attendus du socle

### Propositions d'actions et perspectives

- Conduire un travail d'analyse des choix stratégiques du fléchage des moyens, actuellement tourné vers le co-enseignement, afin de s'assurer, au-delà de sa pertinence, d'une réelle et pleine efficacité au profit de l'élève. Le leadership partagé, c'est animer une équipe, mobiliser un collectif, faire adhérer à un projet
- Analyse réflexive de pratiques professionnelles : apprendre à échanger ensemble dans un climat serein sur des sujets liés à sa propre professionnalité. (Orienter les échanges entre pairs vers les nouveautés, l'innovation, le développement professionnel)
- S'inscrire dans une posture de veille vis-à-vis de la diversité des missions d'un personnel : Quels attendus ? Quelle transversalité ? Quels choix managériaux et quelle forme de leadership partagé ? (temps, durée, impact dans les classes, tourné vers les résultats des élèves, quelle lecture orientée du socle en ce sens?)

## L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

### Points forts :

**Un établissement qui a su tisser des liens avec des partenaires de proximité ou internationaux afin de favoriser le parcours scolaire des élèves et valoriser leur engagement :**

- De nombreux partenariats avec le milieu associatif local et entrepreneurial ont été établis et participent en particulier à la diversité de l'offre des ateliers « Bien-être » et aux moyens matériels mis à la disposition des élèves.

-Des échanges internationaux sont institués : jumelage avec une ville allemande, partenariat avec un lycée espagnol avec accueil de correspondants.

-La liaison école/collège est installée : les classes de 6<sup>ème</sup> sont constituées avec les professeurs des écoles et les nouveaux collégiens sont accueillis par les élèves du CVC.

- La collectivité de rattachement est régulièrement présente dans les instances de droit et les élus des différentes mairies sont invités à la remise des diplômes du DNB. Le collège est associé à leurs commémorations ou événements de territoire.

-L'expertise de la coordinatrice-conseil de la MLDS du district est recherchée pour améliorer le fonctionnement et l'offre d'accompagnement du GPDS.

### **Des conditions favorables pour intégrer les relations avec les familles dans la vie de l'établissement**

Le taux de participation des parents aux élections des représentants de parents d'élèves est en hausse significative, les associations de parents sont impliquées et présentes grâce à une mise en relation facilitante de la part du chef d'établissement. Les familles participent à la vie de l'établissement au travers des ateliers du projet « Bien-être » qui sont animés pour certains par des parents. Un espace parents est mis à leur disposition et un « café des parents » se tient avec le soutien de l'établissement (communication via l'ENT).

### **Points d'attention :**

- Permettre aux élèves de conscientiser l'apport des actions à la construction de leur projet de réussite personnelle et à la découverte des métiers ;
- Instaurer la liaison collège/lycée (lycées général, technologique et professionnel) pour favoriser l'ambition des élèves et faciliter l'adaptation des élèves dans le cadre d'un continuum des apprentissages ;
- Renforcer la co-éducation avec les parents dans sa dimension de réciprocité : les parents ne se légitiment pas comme une force de propositions possibles, se sentant peu informés des enjeux de l'École et des compétences que leurs enfants vont y développer ;
- Clarifier le rôle des interlocuteurs politiques de l'agglomération dans la vie de l'établissement compte tenu de l'intégration de Crécy la Chapelle dans une nouvelle communauté de communes ;
- Améliorer la valorisation des actions menées par le collège et à la communication avec les parents.

### **Marge :**

Utiliser la diversité et la richesse des partenariats et des projets pour les inscrire dans des parcours construits en adéquation avec les besoins du public scolaire.

### **Propositions d'actions et perspectives**

- Poursuivre la politique d'accueil des parents initiée en 6<sup>ème</sup> tout au long de la scolarité au collège ;
- Proposer de réunions d'information ou de débats sur les enjeux de l'école et les réformes aux parents à des fins de prise de décisions pensées ou de co-éducation raisonnée (la psychologie de l'adolescence ; la vigilance face aux écrans...) ;
- Conduire une réflexion sur le partenariat avec le monde économique dans le cadre de l'élaboration du continuum du parcours Avenir autour des besoins des élèves afin que les actions menées soient à la fois progressives et cohérentes pour les élèves ;
- Accompagner la construction de la liaison collège/lycée en proposant des échanges entre équipes enseignantes prenant appui sur un diagnostic à élaborer à partir des évaluations nationales de 2<sup>nde</sup> par exemple ;
- Créer un site internet du collège pour établir un contact supplémentaire avec l'extérieur.

## 4. Bilan global et perspectives

### Axes stratégiques à privilégier :

- Favoriser la transversalité des pratiques professionnelles (socle, co-enseignement, lien entre le projet « bien-être » et les parcours de formation des élèves) ;
- Harmoniser et généraliser l'évaluation par compétences pour passer de l'évaluation des savoirs à l'évaluation des acquis des élèves ;
- Engager la dynamique d'établissement et la coopération entre acteurs : leadership partagé, interactions entre les acteurs, communication entre les acteurs ;
- Développer la variété des pratiques pédagogiques et la gestion de l'hétérogénéité (AP- travail personnel dans et hors la classe- apprendre à apprendre) ;
- Formaliser la mise en place des Parcours (Avenir, Citoyen, Santé et Artistique).

### **Leviers identifiés :**

- L'existence de dispositifs (co-enseignement- projet CARDIE- GPDS- ULIS) –
- Les partenariats et la confiance des parents
- L'implication de l'administration, la vie scolaire et de l'infirmière dans le suivi éducatif des élèves
- La volonté de suivi des élèves dans leur parcours d'orientation (PP et PsyEN)

### **Modalités à développer pour installer dans la durée la démarche d'auto-évaluation**

- Redéfinir le rôle des instances (CP - Conseil d'enseignement) comme un lieu d'échanges et de partage sur des problématiques pédagogiques identifiées ;
- Formaliser un projet d'enseignement disciplinaire voir interdisciplinaire ancré sur les compétences du socle ;
- Identifier et mutualiser les compétences transversales à travailler notamment en AP ;
- Réfléchir collectivement par niveau aux contenus des heures de vie de classe ;
- Engager la commission numérique sur la production d'espaces et d'outils partagés facilitant la communication ;
- Engager les équipes dans les formations répondant aux besoins identifiés.

### **Les évaluateurs externes :**

IA-IPR de SVT de l'academie  
de Créteil,

Directrice du CIO d'Aulnay-sous-Bois

IA-IPR d'éducation musicale  
et chant choral de l'académie  
de Paris